

EXPOSITIONS

Maisons et densités

L'exposition «Nouvelles formes d'habitat individuel» présentée à Arc en rêve jusqu'au 17 octobre prochain, se propose non seulement de montrer à un large public des propositions singulières en matière d'habitat mais aussi d'éveiller le débat à la formation de la ville conséquemment aux opérations montrées. Comment faire de la ville avec de l'habitat individuel, et concilier les notions d'unité et de diversités, d'individuel et de collectifs? A quelle organisation urbaine nouvelle renvoie *in fine* l'habitat individuel sujet à des questions de densification? Deux ensembles d'habitations en cours d'élaboration dans l'agglomération de Bordeaux invitent à regarder la ville par son habitat. Il s'agit des opérations de la Grenouillère à Bordeaux et de Serillan à Floirac, impliquant les architectes Bernard Bühler, Florence Champiot, David Pradel, **Sophie Dugravier et Emmanuelle Poggi**, Nathalie Franck, Patrick Hernandez, Raphaëlle Hondelatte et Mathieu Laporte, l'Agence Saint-Projet, Xavier Lalbar et Jean-Marie Seigneurin. Depuis avril 1999, arc en rêve encourage – aux côtés de Domofrance SA d'HLM – une démarche expérimentale pour la réalisation de plusieurs ensembles d'habitat individuel à Bordeaux. La question du lotissement est un enjeu majeur pour l'agglomération qui se densifie et s'étale. Comment gérer un habitat individuel dense, moins consommateur de territoire? L'opération innovante conduite aujourd'hui sous la maîtrise d'ouvrage Domofrance s'inscrit dans le cadre du programme «Maison individuelle, Architecture,

Urbanité» initié par le Puca. Elle présente une spécificité double: le croisement des réflexions des architectes sur les deux sites et une démarche de programmation-conception. Il a en effet été demandé aux architectes de développer une démarche de projet-programme. Une mission d'étude de définition a été confiée aux huit équipes d'architectes précitées. La différenciation des sites et des contextes urbains (centre ville et périphérie) apparaissant comme une donnée provocatrice d'échanges. Le site de la grenouillère jouxte le Grand Parc de Bordeaux, son COS est de 1 pour une surface de 16 000 m², ce qui induit une densité potentielle importante par rapport au site de Serillan (COS de 0,2). Ce site est également au centre des mutations générées notamment par l'ouverture future de lignes de tramway. La densité de ce site est finalement comparable à celle de zone d'habitats collectifs. Le second site objet de l'étude (à Floirac) est localisé quant à lui en zone d'urbanisation future, présentant une surface de 41 900m². Il s'agit d'un site périurbain vallonné à dominante pavillonnaire dont les contraintes topographiques ont motivé l'implantation des maisons sur cinq bandes de terrain équivalentes, séparées par une voie de desserte interne.

Nouvelles formes d'habitat individuel. Jusqu'au 17 octobre. Arc en rêve, centre d'architecture, 7, rue Ferrère, 33000 Bordeaux, www.arcenreve.com

Habiter l'utopie



Conçue en deux volets, l'exposition «Habiter l'utopie» s'intéresse à la question de l'utopie et plus particulièrement au rapport intime que celle-ci a toujours entretenu avec l'architecture et à l'urbanisme. La première partie, «Utopie et espace bâti», montre, via une approche historique et chronologique, que d'Utopia, l'île de Thomas More, aux travaux d'Archigram en passant par les utopies sociales du XIX^e siècle, le thème de la ville ou de la communauté utopique a toujours hanté les esprits des architectes. Organisée en collaboration avec le VIA, la seconde partie «Nous sommes faits pour habiter» qui débutera le 17 juin, s'intéresse plus particulièrement au domaine de l'habitation et aux applications possibles de scénarios utopiques. Des étudiants en architecture et en design de cinq écoles du Grand Ouest ont été invités à réfléchir sur la question et à imaginer des projets de maisons utopiques. Un des deux projets lauréats, «Tous à table» conçu par des élèves de l'école d'architecture de Bretagne, a été réalisé pour l'occasion à l'échelle 1 et sera présenté dans la grande galerie du château. Les autres projets sont présentés sous forme de maquettes et d'images de synthèse.

Habiter l'utopie, jusqu'au 31 octobre 2004. Château de Kerjean, 29 440 Saint-Vougay, www.chateau-de-kerjean.com





courbe, celles-là, jusque-là moyennes, s'écartent les unes des autres et dégagent un interstice dans lequel vient se lover une « serre » qui agrémente trois des vingt-et-un logements. Au centre du terrain, planté de peupliers, de bouleaux et de bambous, les architectes ont opté pour une « forêt » d'habitations dont les ouvertures ont été étudiées de façon à éviter tout vis-à-vis.

Ce projet est le seul à répondre à la question de l'habitat urbain dense par sa série de maisons individuelles.

Bernard Bühler a lui aussi opté pour un certain systématisme formel mais a hérité d'une parcelle, à l'Est, « moins intéressante » selon lui. Il propose onze triplex quasiment identiques (15, 100 m²) qui bénéficient chacun d'une large terrasse et d'une surface vitrée importante, « le minimum que l'on attend d'une maison contemporaine » selon cet architecte qui réalise 95 % de son activité dans le logement social. Au rez-de-chaussée, les parkings communiquent avec un jardin boisé intérieur. En R + 1, se trouve le salon-cuisine, qui donne ensuite accès aux deux étages de chambres. L'ensemble affiche des façades sobres et modernes et ménage d'habiles percements sur la rue.

Autre projet largement ouvert sur l'extérieur, celui de **David Pradel**. En rez-de-chaussée, il utilise les espaces du rez-de-chaussée en liaison avec les jardins pour créer des pièces supplémentaires. « Au début, j'avais proposé au maître d'ouvrage de réaliser des logements plus grands, mais je tenais à ce qu'il s'engage à ne pas augmenter les loyers en fonction du nombre de mètres carrés. Ce qu'il n'a pas accepté », regrette ce collaborateur de Lacaton et Vassal qui a aussi travaillé sur le projet de la Cité Manifeste, à Mulhouse (lire pp. 42 à 50).

Quant à **Florence Champiot**, elle a privilégié des serres en polycarbonate pour agrandir l'espace et a réussi à donner un jardin privatif à chacune de ses maisons.

Sophie Dugravier et Emmanuelle Poggi ont travaillé à la simplification des plans et à la diminution des circulations afin d'obtenir des surfaces plus importantes ainsi qu'une souplesse dans l'usage. Elles proposent des duplex et des villas de plain-pied sur les toits, et dotent une partie de leurs vingt-six logements d'une pièce non déterminée, destinée par exemple à l'exercice d'une profession libérale. Elles dotent chaque logement d'un espace extérieur, le « must » étant les villas avec une terrasse qui égale la surface du logement. Elles rejettent néanmoins de n'avoir pu choisir les prestations intérieures, imposées par la maîtrise d'ouvrage pour des raisons d'entretien et de coût. Ici chaque entrée dessert deux appartements.

En effet, contrairement aux autres équipes, elles n'ont pas considéré l'accès individuel comme caractéristique de l'individualité du logement. L'un des deux projets de **Nathalie Franck** se singularise par un aspect compact proche de l'esthétique du logement collectif, la façade unifiant l'ensemble du bâti. Cependant, chaque logement jouit d'une réelle autonomie et d'espaces extérieurs. L'autre projet, composé de deux bâtiments, laisse davantage deviner le séquençage des habitats. La recherche de lumière a conduit l'architecte à proposer de petits patios, entre rue et jardin.

Le dernier projet vit caché. « J'ai opté pour l'enfermement complet, la quiétude contre l'inquiétude urbaine », s'amuse **Patrick Hernandez**, qui explique son projet comme un « anneau de maisons le plus régulier possible » ordonné autour

d'une cour végétalisée. Ses duplex avec (petites) terrasses sont de bonne taille (entre 80 et 95 m²) et s'ouvrent largement sur la cour intérieure. Des pigeonniers-terrasses sont rangés aux quatre coins, d'où ils émergent d'ailleurs curieusement. L'ambiance un brin carcérale et le manque de verdure - sur le papier du moins - déprécie malheureusement l'ensemble. A l'instar des autres projets, ce ne sera qu'à la livraison que l'on pourra vraiment juger du résultat.



Même si cette opération n'est financièrement « rentable » pour personne, tous ceux qui y ont participé disent avoir appris quelque chose, à commencer par la maîtrise d'ouvrage (lire l'entretien avec J.-L. Hoguet), et ne pas regretter leur participation. « C'est un exemple réussi. La Grenouillère a été un moment rare d'architecture car il montre que la ville contemporaine peut être belle et que l'on peut avoir envie d'y vivre », affirme **Bernard Bühler**. **Emmanuelle Poggi** conclut : « Cela ouvre des perspectives de travail et renouvelle l'offre de ce type de logements », résumant le sentiment de chacun. ➤ **Cyille Poy**



lot 6

lot 4

lot 2

En haut, alternance de panneaux opaques et translucides pour jardins d'hiver en façade du lot 3 (Florence Champiot). Ci-dessus, l'angle Nord-Est traité par S. Dugravier et E. Poggi, R + 3 en alignement sur rue.

Top, alternating opaque and translucent panels shield winter gardens on facade of lot 3 (Florence Champiot). Above, north-east corner by S. Dugravier & E. Poggi, ground + 3 levels aligned on street.